

Mail de Patrick CHAIZE aux élus de l'Ain – 13 février 2017

Aménagement du territoire – Réflexion

La Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable dont je suis membre au Sénat, mène **une réflexion sur l'aménagement du territoire**, dans la perspective d'un rapport que nous allons produire prochainement. L'objectif est de réfléchir à la notion d'aménagement du territoire au XXI^e siècle, en tenant compte des évolutions démographiques, des conséquences de la mondialisation, de la révolution numérique et des évolutions de notre organisation territoriale.

Pour alimenter la réflexion, une consultation a été engagée au travers d'une enquête.

Souhaitant que la position des élus de l'Ain puisse être relayée, j'ai l'honneur de solliciter votre participation à cette contribution, en répondant directement aux questions proposées sur l'espace mis en ligne suivant le lien ci-après :

<http://senat.limequery.org/index.php/873926/lang-fr>

Si vous le préférez, vous pouvez aussi m'adresser le questionnaire en pièce attachée, par retour de mail ou par courrier à : Patrick CHAIZE - 12 rue Paul Pioda - 01000 BOURG EN BRESSE.